

4 Économie

Rencontre ministère du Travail-opérateurs économiques

Améliorer l'employabilité des jeunes

LEBON

Libreville/Gabon

Volant juguler la problématique de l'employabilité des jeunes qui préoccupe les pouvoirs publics, le ministre Eloi Nzondo a eu une rencontre d'échanges relative aux modalités de mise en œuvre de l'apprentissage, dont la principale résolution est la révision du décret y relatif.

UNE trentaine de chefs d'entreprises et des responsables de la Confédération patronale gabonaise (CPG) ont pris part à une rencontre autour du ministre du Travail et de l'Emploi, de la Formation technique et professionnelle et de l'Insertion des jeunes, Eloi Nzondo. Celle-ci s'est tenue la semaine dernière à l'Office national de l'emploi (ONE) en charge de la supervision du Fonds d'insertion et de réinser-



Photo : DR



Photo :

La réunion organisée par le ministre du Travail Eloi Nzondo visait, entre autres, à améliorer l'employabilité des jeunes.

tion (FIR). Au terme des échanges, toutes les parties ont convenu de "la révision du décret 0100/PR/MTE du 7 février 2016 relatif à la mise en œuvre de l'apprentissage". Autre résolution: "La durée du contrat d'apprentissage ne peut excéder deux ans, renouvellement compris; le montant mini-

mum de l'allocation versée au bénéficiaire correspond au Smig, (...)". Des mesures qui visent à améliorer l'employabilité des jeunes. Aussi, le ministre Nzondo a-t-il justifié la tenue de cette rencontre dont les réflexions ont débouché « sur un accord consigné sur un procès-verbal et permettant de garantir au minimum des allocations aux

apprentis, la durée du contrat d'apprentissage, les modalités de déclarations à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale, ndlr) et la CNAMGS (Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, Ndlr), ainsi que celles relatives au traitement administratif des dossiers par le service public de l'emploi.» Autant de propositions

qui ont abouti, séance tenante, à la prise d'un arrêté visant à établir une passerelle entre le décret mentionné supra et les conventions de partenariat conclues entre les employeurs et le FIR pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes dont l'âge varie entre 16 et 35 ans.

Brèves

Togo/ Afreximbank veut aider le pays à « devenir un leader » dans les services et la logistique

Depuis Lomé, le directeur général d'Afreximbank, Benedict Oramah, a affirmé son intention de soutenir le développement économique du Togo, dont il souligne le rôle stratégique pour le commerce africain: « Compte tenu de sa position stratégique dans la région, le Togo a le potentiel de devenir un leader dans l'industrie des services et un hub logistique pour le commerce de produits et services à travers l'Afrique. Le Togo est donc un pays très important dans la stratégie du commerce intra-africain d'Afreximbank », a-t-il déclaré. C'est dans cette perspective que Afreximbank a tenu, la semaine passée, un forum d'affaires à Lomé sur le thème « Promouvoir la diversification et le développement des échanges commerciaux ».

Angola/ La faible croissance économique inquiète le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) est préoccupé par le recul de la croissance économique de l'Angola alors même que l'inflation